



Assemblée générale

Distr. générale
10 février 2014
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Les Bermudes

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Questions constitutionnelles, juridiques et politiques	4
II. Budget	5
III. Situation économique	5
A. Généralités	5
B. Services financiers	6
C. Tourisme	6
D. Bâtiment	7
E. Transports et communications	7
IV. Situation sociale	7
A. Généralités	7
B. Emploi	8
C. Éducation	8
D. Santé publique	9
E. Criminalité et sécurité publique	9
F. Droits de l'homme et questions connexes	10



V.	Environnement	10
VI.	Questions militaires	12
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	12
VIII.	Statut futur du territoire	12
	A. Position du gouvernement du territoire	12
	B. Position de la Puissance administrante	13
	C. Mesures prises par l'Assemblée générale	13

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général en application de l'alinéa ^c de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Elles ont été communiquées par la Puissance administrante le 19 décembre 2013. On trouvera plus d'informations dans les documents de travail antérieurs, à l'adresse : www.un.org/fr/decolonization/workingpapers.shtml.

Le territoire en bref

Territoire : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Le Gouverneur George Fergusson (mai 2012)

Géographie : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 km à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites.

Superficie : 57 km²

Zone économique exclusive : 450 370 km^{2a}

Population : 62 000 (2012)

Composition ethnique : Environ 54 % de noirs, 31 % de blancs et environ 15 % de métis et autres groupes ethniques

Langue : Anglais

Capitale : Hamilton

Chef du gouvernement territorial : Le Premier Ministre Craig Cannonier

Principaux partis politiques : Alliance pour les Bermudes unies; Parti travailliste progressiste

Élections : Plus récentes tenues le 17 décembre 2012; prochaines prévues pour 2017

Régime parlementaire : Parlement bicaméral, composé du Sénat de 11 membres désignés par le Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du Premier Ministre, 3 sur celle du chef de l'opposition) et de l'assemblée de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans

Produit intérieur brut par habitant : 84 400 dollars (estimation, 2012)

Économie : Services financiers, tourisme

Principaux partenaires commerciaux : États-Unis d'Amérique, Canada, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes.

Taux de chômage : 9 % (estimation, 2013)

Unité monétaire : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

Histoire en bref : L'explorateur espagnol Juan de Bermudez a découvert les Bermudes en 1505 et, en 1510, le territoire était dénommé « La Bermuda ». Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I^{er} a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de la charte de la Compagnie, l'administration fut transférée à la Couronne britannique.

^a *Source* : Projet « Sea Around Us », fruit d'une collaboration entre l'Université de Colombie Britannique et le Pew Environment Group (www.seaaroundus.org).

I. Questions constitutionnelles, juridiques et politiques

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière modification étant intervenue en 2003. Elle confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Selon la Puissance administrante, le Gouverneur (et commandant en chef des forces armées), nommé par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le Gouvernement comprend un Gouverneur, un Vice-Gouverneur, un Conseil des ministres et un Parlement bicaméral. Le Gouverneur nomme au poste de premier ministre le membre de l'Assemblée qui semble le plus à même d'être investi de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le Premier Ministre dirige le Conseil, qui comprend au maximum 14 membres du Parlement.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur la *common law* et les principes de l'*equity* anglais, sur le droit écrit anglais (en vigueur depuis 1612) et sur les lois adoptées depuis par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du Président de la Cour suprême. Il y a trois tribunaux : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi britannique sur les territoires d'outre-mer de 2002 accorde la citoyenneté britannique aux « ressortissants des territoires britanniques d'outre-mer ».

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus, être bermudien de naissance ou par naturalisation, ou alors non bermudien inscrit sur la liste des électeurs au 1^{er} mai 1976. L'actuel Premier Ministre, Craig Cannonier, a pris ses fonctions le 18 décembre 2012, le lendemain de la victoire électorale remportée par son parti, l'Alliance pour les Bermudes unies.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le Parti travailliste progressiste, qui était alors dans l'opposition, avait appelé les partisans de

l'indépendance à s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée lors d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes avait noté que la question raciale était un trait permanent du paysage social, économique et politique des Bermudes, tout au long de leur histoire. Les divisions raciales ont, dans une large mesure, influé sur le soutien ou l'opposition à l'indépendance, ainsi que sur la méthode utilisée pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le Parti travailliste progressiste, alors au pouvoir, tenait à ce que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection, tandis que le Parti des Bermudes unies (précurseur de l'Alliance pour les Bermudes unies) préférait un référendum. La Commission pour l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

7. En novembre 2013, le Conseil ministériel conjoint, qui se compose de représentants des territoires britanniques d'outre-mer, dont les Bermudes, s'est réuni à Londres et a publié un communiqué dans lequel il a réitéré que toute décision visant à briser le lien constitutionnel avec le Royaume-Uni devrait puiser sa source dans la volonté des peuples des territoires d'outre-mer concernés, exprimée de façon catégorique et selon les formes constitutionnelles. La Section VIII.B ci-dessous contient des informations complémentaires sur la réunion.

II. Budget

8. L'exercice budgétaire du territoire commence en avril. Comme indiqué précédemment, les priorités budgétaires de 2012/13 étaient l'économie, l'éducation, la jeunesse, les personnes âgées, le développement local et le maintien de l'ordre. Le budget de 1,08 milliard de dollars et les mesures de stimulation de l'économie qui l'accompagnent ont été élaborés en vue de réaliser les orientations fixées dans les domaines essentiels susmentionnés. Des informations complémentaires sur le budget se trouvent dans les sections pertinentes ci-dessous.

III. Situation économique

A. Généralités

9. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé même si celui du bâtiment n'est pas négligeable. L'agriculture est limitée dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables.

10. Le produit intérieur brut (PIB) des Bermudes a été estimé à 5,5 milliards de dollars en 2012. La perte d'emplois et la fermeture d'entreprises ont continué de nuire à la production, et se sont traduites par une quatrième année consécutive de croissance négative. Dix secteurs industriels sur 15 ont connu une activité économique ralentie, les secteurs de la production manufacturière, du bâtiment et de la production d'électricité étant ceux ayant souffert le plus. Au total, le

ralentissement de la croissance économique a entraîné une baisse de 1,6 % du PIB par habitant.

11. D'après la Puissance administrante, la baisse du PIB représente un sérieux défi pour le Gouvernement, mais celui-ci a mis plusieurs initiatives en place pour favoriser la croissance économique, dont certaines ont commencé à porter leurs fruits à la fin de 2013. Par exemple, selon un rapport du service de recherche du magazine *The Economist* publié en 2014, l'adoption en 2013 de la loi d'incitation à la création d'emplois a été un élément majeur de la riposte du Gouvernement face à la perte d'emplois.

B. Services financiers

12. Les Bermudes sont l'un des principaux centres financiers et commerciaux internationaux de la planète – activité qui, d'après des données publiées en 2014 par le service de recherche du magazine *The Economist* représente un quart du PIB du territoire. Les Bermudes se classent par ailleurs aux premiers rangs mondiaux du secteur de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

13. L'Autorité monétaire des Bermudes, qui régleme de façon centralisée le secteur des services financiers du territoire, est habilitée à percevoir des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale. L'indexation de la monnaie sur le dollar des États-Unis est gérée par les banques commerciales qui répondent à l'offre et à la demande à parité. Ce sont les banques, et non l'Autorité monétaire, qui détiennent les réserves en devises du territoire.

14. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, au cours des trois premiers trimestres de 2013, 725 nouveaux partenariats et entreprises internationaux ont été enregistrés, soit une augmentation de 14,7 % par rapport à la même période de 2012 (632 entreprises enregistrées). Dans le secteur des assurances, 91 nouvelles compagnies ont été enregistrées en 2013, soit 72 % d'augmentation par rapport à 2012 (53 nouvelles compagnies).

15. Une analyse de l'indice d'opacité financière pour novembre 2013 relayée dans les médias a révélé que le territoire se situait parmi les premiers en ce qui concernait la conclusion d'accords de secret bancaire et qu'il avait encore beaucoup de progrès à faire pour offrir une transparence financière satisfaisante. En 2013, des organisations non gouvernementales comme ActionAid International, Christian Aid et War on Want ont appelé les Bermudes et d'autres territoires à créer un répertoire public des propriétaires d'entreprises, jusqu'alors enregistrées sans divulgation de renseignements sur la propriété réelle.

C. Tourisme

16. Selon les statistiques gouvernementales, en 2012, les Bermudes ont accueilli plus de 615 000 visiteurs, qui ont dépensé au total 293 millions de dollars, soit 5,4 % du PIB. Environ 11 % de la main-d'œuvre du territoire était directement ou indirectement employée dans le secteur touristique même, qui créait près de 4 000 emplois. Quelque 1 800 personnes occupent par ailleurs des postes dans des secteurs d'appui.

17. Le budget alloué au Ministère de la promotion du tourisme et des transports pour l'exercice 2013/14 s'élève à environ 27 millions de dollars. Selon la Puissance administrante, le déclin du secteur de l'hôtellerie et de la restauration s'est poursuivi en 2012 (6,4 %).

D. Bâtiment

18. En 2012, le secteur du bâtiment et des activités extractives dans son ensemble a connu une baisse d'environ 12 %. Le Gouvernement estime toutefois la valeur des travaux réalisés pendant le premier trimestre de 2013 à 80,4 millions de dollars, contre 61,9 millions au cours de la même période de 2012, ce qui représente une hausse de 29,9 %. Cette estimation comprend les travaux effectués dans les écoles, les hôpitaux et les centres communautaires, dont 52,7 % ont été le fait du secteur privé et 47,3 % du secteur public. En 2013, le Gouvernement a par ailleurs largement amélioré le quai du Royal Naval, dans l'ouest du territoire, afin de pouvoir y accueillir de plus gros navires de croisière.

E. Transports et communications

19. Desservies par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées et 400 kilomètres de routes privées, les Bermudes ont une circulation routière très dense, avec environ 100 véhicules au kilomètre. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a conduit les Bermudes à se doter d'un réseau de transports en commun très fréquenté. Les étudiants résidents continuent de bénéficier de la gratuité des transports en commun (autocars et ferries).

20. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à un certain nombre de destinations aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Les Bermudes ont leurs propres organismes de réglementation maritime et aérienne, dont les registres sont tenus à jour par les départements de l'aviation civile et de l'administration maritime.

21. Il existe quatre fournisseurs de services de télécommunication internationaux sur le territoire, dont trois disposent de liaisons transatlantiques propres, ainsi que des liaisons par satellite pour les services spéciaux et les communications urgentes. Comme il a déjà été indiqué, en 2013, une nouvelle autorité a été créée aux Bermudes pour réglementer le secteur des télécommunications. Cet organisme non gouvernemental, financé par le secteur des télécommunications, est notamment chargé de la protection des consommateurs et du développement des entreprises.

IV. Situation sociale

A. Généralités

22. Un budget d'environ 86 millions de dollars a été alloué au Ministère des affaires communautaires, de la culture et des sports pour 2013/14, dont environ 45 % ont été utilisés pour offrir une assistance financière aux plus démunis. En 2013, le Ministère a poursuivi, avec de bons résultats, son programme « Miroirs »,

qui vise à dissuader les jeunes d'adopter des comportements asociaux et de faire partie de bandes organisées.

23. Le territoire compte 35 organes directeurs nationaux de différentes disciplines sportives, ce qui montre toute l'importance qu'il attache aux sports à tous les niveaux, jusqu'aux compétitions régionales et internationales.

B. Emploi

24. D'après les chiffres de 2012, le nombre d'emplois aux Bermudes a diminué de 5,2 %, passant de 37 399 en 2011 à 35 443 cette année-là. En 2013, le territoire a connu un important ralentissement économique, qui s'est traduit par une contraction du marché de l'emploi, la fermeture d'un certain nombre d'entreprises et une situation difficile pour de nombreux Bermudiens. Le Ministère de l'intérieur s'efforce de remédier à ces difficultés en renforçant ses prestigieux programmes d'aide à la population en matière de recherche d'emploi et en établissant diverses politiques et initiatives d'ordre législatif, un cadre qui stimule la croissance économique.

25. D'après la Puissance administrante, les Bermudes ont adopté en juin 2012 les règles, règlements et mesures nécessaires pour faire appliquer la Convention du travail maritime (2006) à bord de tous les navires battant leur pavillon. Cette convention historique de l'Organisation internationale du Travail porte sur les droits relatifs au travail et les droits sociaux des marins. Elle remanie et consolide 34 conventions relatives au travail maritime qui existaient déjà et porte les normes en matière de travail et de conditions de vie des marins au même niveau que celles fixées pour les personnes travaillant sur la terre ferme. Après avoir été ratifiée par le nombre requis d'États Membres, elle est entrée en vigueur à l'échelle mondiale le 20 août 2013.

C. Éducation

26. Pour l'exercice 2013/14, le Ministère de l'éducation a reçu une enveloppe budgétaire d'environ 145,4 millions de dollars afin de réaliser l'objectif de son plan stratégique pour l'ensemble du réseau d'établissements publics des Bermudes, à savoir dispenser un enseignement de qualité répondant aux normes internationales, notamment en matière d'enseignement spécial. Selon la Puissance administrante, l'éventail élargi d'entités gérées par le Ministère comporte désormais la bibliothèque et les archives nationales des Bermudes.

27. Le taux d'alphabétisation dans le territoire est d'environ 98 % chez les garçons et de 99 % chez les filles de plus de 14 ans. La scolarité est obligatoire de 5 à 18 ans et gratuite dans les écoles publiques. Il existe un certain nombre d'écoles privées, dont six pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge définie pour l'enseignement obligatoire. Ils ne reçoivent aucun financement de l'État.

28. Principal établissement d'enseignement supérieur du territoire, le Bermuda College est accrédité par la Commission on Institutions of Higher Education (Commission pour les établissements d'enseignement supérieur) de la New England Association of Schools and Colleges. Selon la Puissance administrante, le Bermuda

College a conclu des accords avec 22 universités et établissements d'enseignement supérieur d'outre-mer (au titre desquels les divers établissements harmonisent leurs cours ou critères d'admission). Les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer paient les mêmes frais de scolarité dans les universités britanniques que les étudiants locaux. En novembre 2013, le Conseil de l'Union européenne a adopté une décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne qui donne accès, entre autres, aux financements prévus pour les programmes horizontaux de l'Union européenne, par exemple dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel.

D. Santé publique

29. Un budget de 195 millions de dollars a été accordé au Ministère de la santé et des personnes âgées pour l'exercice 2013/14, soit quelque 17 % du montant total des dépenses publiques. Outre ses activités de réglementation, le Ministère définit les grandes orientations du secteur de la santé, notamment de l'hôpital de soins intensifs, de l'hôpital psychiatrique, du Conseil bermudien de la santé, des services de santé publique, du système d'assurance maladie et du secteur privé. Le territoire est doté d'un système de financement hybride de soins de santé, composé de fonds publics directs, d'une assurance-santé et de subventions publiques.

30. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. L'espérance de vie à la naissance est de 82,1 ans pour les femmes et 76,6 ans pour les hommes. L'espérance de vie des noirs est de quatre ans inférieure à celle des blancs.

E. Criminalité et sécurité publique

31. L'une des principales responsabilités du Ministère de la sécurité nationale est de renforcer les normes professionnelles du service de police, du Régiment, du service de sapeurs-pompiers et de secours, ainsi que des services pénitentiaires et du département de la lutte contre la toxicomanie des Bermudes.

32. Pour assurer la sécurité publique sur le territoire, le service de police s'emploie notamment à rigoureusement faire appliquer la loi, à impliquer les communautés, et à mener des enquêtes approfondies se traduisant par des condamnations. Un groupe interinstitutions de lutte contre les bandes organisées met actuellement au point des objectifs à long et court terme pour lutter contre les comportements asociaux.

33. En outre, en 2013, le Royaume-Uni a engagé un expert du maintien de l'ordre basé à Miami (États-Unis), qui a été chargé de coordonner, gérer et faciliter la formation des membres des services de maintien de l'ordre du territoire et de leur fournir des conseils stratégiques s'agissant de nouvelles techniques et compétences. Par ailleurs, le *HMS Lancaster* et le navire de la flotte royale auxiliaire *Wave Knight* ont patrouillé la mer des Caraïbes et l'Atlantique Nord pour pouvoir fournir des secours en cas de catastrophe et une aide humanitaire en cas de besoin. Ils ont également participé à des activités de lutte antidrogue et à des patrouilles d'interception. Les deux navires ont effectué des missions de reconnaissance dans le territoire en vue d'améliorer leur coordination avec les organismes locaux de gestion des catastrophes.

F. Droits de l'homme et questions connexes

34. Les Bermudes ont adhéré aux grands instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme suivants : la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

35. Selon la Puissance administrante, afin de moderniser et de renforcer le cadre des droits de l'homme aux Bermudes, la loi de 1981 sur les droits de l'homme a été modifiée en 2013 pour ajouter l'orientation sexuelle parmi les motifs de discrimination interdits en ce qui concerne l'emploi, les biens et services, les infrastructures et le logement.

36. En outre, le Gouvernement a décidé d'élaborer une politique nationale d'égalité des sexes en vue de favoriser une prise de décisions équitable qui tienne compte des priorités, difficultés et besoins différents des hommes et des femmes. La Constitution des Bermudes, par exemple, n'est pas en accord avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'article 15, en particulier, pose problème, dans la mesure où, constitutionnellement, l'époux non bermudien d'une Bermudienne bénéficie de moins de droits que l'épouse non bermudienne d'un Bermudien. La Convention ne permet pas ce type de discrimination.

V. Environnement

37. Le Ministère de l'environnement et de la planification dispose d'un budget d'environ 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2013/14. Son rôle consiste à mettre les Bermudes sur la voie du développement durable en protégeant les environnements naturels et bâtis du territoire. Il a par exemple récemment œuvré à la réintroduction du pétrel des Bermudes, connu localement sous le nom de cahow, qui était alors proche de l'extinction.

38. En 2013, le Ministère a publié un document de consultation sur l'avenir de la zone économique exclusive des Bermudes, le but étant d'informer la population et de l'aider à mieux comprendre les questions et les implications liées à l'éventuelle création d'une réserve marine dans la zone.

39. L'énergie électrique du territoire est fournie à environ 98 % par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay, détenu et exploité par le Ministère des travaux publics.

40. En janvier 2014, la Commission d'audit environnemental de la Chambre des communes du Royaume-Uni a publié un rapport sur la question de la durabilité dans les territoires britanniques d'outre-mer. Elle y énumère les problèmes d'ordre financier et institutionnels liés aux menaces pesant sur les habitats et les espèces endémiques et à la protection de la diversité biologique.

41. Dans son rapport, la Commission déclare que le Gouvernement britannique, en réponse aux questions qui lui avaient été posées, a indiqué, sans entrer dans les détails, qu'il souhaitait de manière générale protéger l'environnement des territoires d'outre-mer, mais a refusé de reconnaître les responsabilités qui lui incombent en vertu des traités des Nations Unies et de s'en acquitter. Cette réponse est décevante, l'environnement des territoires d'outre-mer ayant une importance considérable à l'échelle mondiale et représentant 90 % de la diversité biologique sous responsabilité du Gouvernement britannique. D'après la Commission, le Gouvernement n'a pas négocié l'élargissement de la Convention sur la diversité biologique, principal instrument de la politique des Nations Unies en la matière, à tous les territoires d'outre-mer et n'y a pas mis en place de dispositif permettant une véritable surveillance de cette diversité. La Commission déplore le fait que la publication en 2012 du livre blanc sur les territoires d'outre-mer n'ait pas permis de faire des progrès sur le plan de la protection de l'environnement.

42. On trouvera ci-après quelques-unes des conclusions de la commission d'audit environnemental :

a) Compte tenu de l'importance mondiale de la diversité biologique des territoires d'outre-mer, 13 ans ont constitué un intervalle beaucoup trop long entre la publication de deux livres blancs à ce sujet;

b) Le Gouvernement britannique est prêt à employer tant la manière douce que la manière forte en ce qui concerne les questions financières intéressant les territoires d'outre-mer, mais n'est apparemment pas disposé à faire de même pour protéger leur diversité biologique et promouvoir leur développement durable;

c) Les quatre territoires d'outre-mer auxquels la Convention sur la diversité biologique a été élargie, à savoir les îles Vierges britanniques, Gibraltar, Sainte-Hélène et les îles Caïmanes, ne sont pas inclus dans les rapports élaborés à ce sujet par le Royaume-Uni. La Commission estime que c'est au Gouvernement britannique qu'incombe en définitive la responsabilité d'appliquer les dispositions de la Convention;

d) Si les activités de surveillance ne sont pas renforcées, le Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales ne pourra pas rendre rigoureusement compte, au titre de la Convention, de l'étendue de la diversité biologique des territoires d'outre-mer et, par conséquent, sera dans l'impossibilité de mesurer les progrès accomplis pour ce qui est de mettre fin à l'appauvrissement de la diversité biologique d'ici à 2020.

43. En ce qui concerne les Bermudes, la Commission mentionne une affaire récente et hautement médiatisée concernant Tucker's Point, qui a fait l'objet d'un décret gouvernemental spécial visant à autoriser le développement du tourisme dans des zones parmi les plus sensibles et riches sur le plan écologique, y compris des écosystèmes rares, comme des zones boisées et des grottes, qui fournissent un habitat à de nombreuses espèces endémiques. L'Ombudsman pour les Bermudes a néanmoins établi que la Charte de l'environnement signée en 2001 avec le Royaume-Uni était juridiquement contraignante.

44. Les projets de prise en compte systématique des questions environnementales devraient être élargis, grâce au financement du Royaume-Uni, afin d'aider le territoire à mettre les considérations écologiques au cœur de la prise de décisions. Ces projets reposent sur la valeur des divers écosystèmes pour l'économie et sur la

nécessité d'en tenir compte dans la planification économique et l'aménagement du territoire et prévoient d'établir des priorités en la matière avec l'ensemble des parties prenantes.

VI. Questions militaires

45. Les Bermudes disposent d'un régiment de défense de quelque 600 hommes, connu sous le nom de Régiment des Bermudes. Outre les militaires à temps partiel, ce nombre comprend environ 140 militaires recrutés pour un service de longue durée et 30 soldats à temps plein. La population masculine adulte du territoire est soumise à la conscription et doit, pendant environ trois ans, participer à des exercices hebdomadaires et à un camp d'entraînement annuel de 15 jours. Le service militaire est rémunéré. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements étrangers et leurs armées, y compris celles du Canada, de la Jamaïque et des États-Unis, et apporte son concours dans le cadre des opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans la section IV.E du présent rapport.

46. D'après les informations fournies par la Puissance administrante en 2013, il est prévu d'introduire une loi visant à supprimer le service obligatoire et à doter le Régiment des Bermudes d'un cadre légal et disciplinaire révisé conforme aux normes de l'Union européenne en matière de modernisation militaire.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

47. Les Bermudes sont membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. Le territoire est également membre de la Caribbean Conservation Corporation, du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

48. En janvier 2014, le territoire s'est associé à l'Union européenne dans le cadre de la décision d'association des pays et territoires d'outre-mer, adoptée par le Conseil de l'Union, qui vise notamment à s'éloigner de l'approche traditionnelle de coopération au service du développement pour s'orienter vers un partenariat réciproque favorisant le développement durable de ces pays et territoires et la promotion des valeurs et normes de l'Union dans le reste du monde.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

49. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes figurent dans la section I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

50. À la 7^e séance de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), tenue le 11 octobre 2013 pendant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que son gouvernement entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, une communauté de valeurs et le droit qu'ont les peuples de ces territoires de choisir de rester ou non britanniques. Le Royaume-Uni maintiendrait avec ceux qui décideraient de le rester une relation privilégiée et approfondie.

51. Il a ajouté que, depuis la publication, en juin 2012, du livre blanc intitulé *The Overseas Territories: Security, Success and Sustainability*, le Royaume-Uni avait étroitement collaboré avec les territoires d'outre-mer afin d'intensifier le partenariat qui les unissait. Le Gouvernement britannique avait la responsabilité fondamentale d'assurer la sécurité et la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer. Il avait transformé la réunion annuelle des dirigeants de ces territoires en un conseil ministériel conjoint, qu'il avait doté d'un mandat clair consistant à veiller au suivi et à la mise en œuvre de la stratégie et des engagements définis dans le livre blanc (voir [A/C.4/68/SR.7](#)).

52. À la deuxième réunion du Conseil ministériel conjoint, tenue le 26 novembre 2013 à Londres, le Royaume-Uni et les dirigeants des territoires d'outre-mer ont établi un communiqué précisant leur position commune sur l'autodétermination :

« Nous réaffirmons notre volonté de continuer à entretenir des relations modernes fondées sur le partenariat, la communauté de valeurs et le principe de l'autodétermination. Le peuple de chaque territoire a le droit de décider de rester britannique ou de choisir un autre avenir.

[...]

Le droit à l'autodétermination est consacré par la Charte des Nations Unies. Nous pensons que les peuples des territoires d'outre-mer ont tous le droit de décider de leur propre avenir, de la voie qu'ils souhaitent suivre et, s'ils le désirent, de maintenir librement leurs liens constitutionnels avec le Royaume-Uni. Le statut de territoire britannique confère à la fois des avantages et des responsabilités. Nous affirmons notre attachement à des valeurs communes, à des normes de gouvernance élevées et à la mise en place d'un partenariat renforcé. Toute décision de rompre le lien constitutionnel entre un territoire et le Royaume-Uni devrait résulter d'un souhait exprimé clairement et conformément à la Constitution par le peuple de ce territoire. Nous estimons que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation devrait retirer de sa liste les territoires qui le souhaitent.

Chaque territoire est unique et doté de sa propre constitution. Nous allons poursuivre nos efforts en vue d'achever la modernisation constitutionnelle des territoires pour qu'ils bénéficient de la plus grande autonomie possible. »

C. Mesures prises par l'Assemblée générale

53. Le 11 décembre 2013, l'Assemblée générale a adopté, sans les avoir mises aux voix, les résolutions [68/95 A](#) et [B](#) en se fondant sur le rapport du Comité spécial

(A/68/23) et les recommandations ultérieures de la Quatrième Commission. Dans la section III de la résolution 68/95 B, qui concerne les Bermudes, l'Assemblée générale :

« 1. *Souligne* l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examine de près les faits entourant l'indépendance, et continue de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de présentation d'un livre vert à l'Assemblée puis d'un livre blanc exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités d'éducation du public, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande;

3. *Se félicite* de l'adhésion des Bermudes à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2012, en qualité de membre associé. »
